

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

LA REPUBLIQUE EN VOYAGE ET L'EGLISE

M. Carnot, président de la République française, se rappelle que le Parlement lui vota des fonds de voyage, et il en use. Si l'on en croit les Dangeau officiels, sa course, car aujourd'hui on ne marche plus, sa course est triomphale. On peut même dire qu'il vogue de triomphe en triomphe, puisque cette fois il visite la mer. Je n'ai pas de raison de croire le contraire; d'ailleurs les têtes inflammables du midi n'ont pas besoin d'autre chose pour sauter en l'air. Pour que les provençaux saluent si bruyamment, cet homme du nord, raide, froid, tout de noir habillé, il faut bien que l'enthousiasme soit un fruit du climat. L'Eglise elle-même y a sa part en vertu d'un décret de thermidor, aussitôt évêques devant s'y conformer, tâchant-ils de saisir quelque part M. le président, pour lui adresser des paroles de bienvenue.

Les histoires d'antan nous montrent souvent Ambroise attendant Théodose sous le porche d'une église et lui imposant là une assez rude pénitence pour avoir cherché dans le sang la réparation d'insultes assez graves faites à ses statues, qu'on avait déboulonnées. Mais saint Ambroise ne vivait pas sous le régime du règlement de messidor. Et puis aujourd'hui, les présidents de la République française ne se présentent plus à la porte de la cathédrale, où l'évêque pourrait les attendre, et leur faire les honneurs de son église, de son chez lui. Et enfin le doux M. Carnot n'a pas versé une goutte de sang si l'on en excepte la meurtre administratif de Châteauneuf. Toutefois entendons-nous : il endosse tout de même comme président de la République française, la responsabilité d'un enseignement qui, s'il ne tue pas toujours les corps, bien que les suicides d'enfants passent en habitude, immole sur l'autel de Moloch des âmes d'enfants par centaines de mille; il endosse la responsabilité d'une loi militaire qui achève ce que l'enseignement a si bien commencé, en obligeant les séminaristes à passer par les vertus de la chambre et de son voisinage.

Cet état de choses crée aux évêques une situation délicate; leurs harangues ont un caractère grave, élevé, qui tranche avec toutes les autres; on y appelle les bénédictions de Dieu sur la patrie et sur l'homme à qui ses destinées sont momentanément confiées; mais elles sont non moins remarquables par la discrétion propre à des invités qui se sentent tolérés plutôt qu'accueillis. Et malgré cette très grande prudence, M. le président est lui-même embarrassé. Il veut être, lui aussi, discret et prudent. Dans son embarras, il est même incertain sur le qualificatif qu'il peut donner à l'évêque. L'appeler monseigneur, qu'en penseraient les interrupteurs du "député Freppel"? Dire: Monsieur l'évêque, cela sent trop l'ancien régime. M. Carnot dit bien qu'il se présente, lui, un citoyen.

Pourtant il n'ose pas dire: citoyen évêque, d'autant moins que si l'évêque affirme en son nom et au nom de son clergé, son amour et son dévouement pour la patrie, pour la France, généralement il ne souhaite rien à la République. Comment faire? C'est embarrassant pour M. Carnot, l'évêque sera monsieur vous, ou plutôt vous tout court.

À la harangue de Mgr Gonthier Soudard, qui a trouvé grâce devant le Temps, on ne voit trop pourquoi, M. le président se borne à répondre: "C'est en citoyen que je suis venu et je vous remercie d'être venu saluer en ma personne sinon le plus grand, du moins le plus dévoué". Il ne se donne pas de coups de pieds, M. le président, mais charité bien ordonnée commence par soi-même.

À Marseille, Mgr Robert, dont le Temps paraît avoir été moins content, affirme que son clergé et lui ont au cœur le double amour de l'Eglise et de la patrie, parce que l'un et l'autre amour ont en Dieu leur commune origine. M. Carnot continue à répondre: "Je vous remercie de vos vœux et je remercie votre clergé pour ceux qu'il forme, et que vous voulez bien me présenter en son nom". C'est peut-être un peu sec, mais M. Carnot est si sec lui-même.

À Ajaccio il sera un peu plus sentimental, mais sans sortir de Vous. "Je suis profondément touché de votre discours si rempli de sentiments des devoirs qui vous incombent, et je vous suis reconnaissant de votre dévouement pour la France."

Mais tous les cultes ne créent pas ces ennuis. Si le président d'un consistoire protestant se présente, M. Carnot n'hésite pas à lui dire: M. le président, et il sait bien appeler le grand rabbin par son titre. La langue ne lui fourche que quand il s'agit des évêques. Et pourtant ils ne lui disent rien que d'aimable; ce n'est certes pas chercher à fatiguer quelqu'un que de lui souhaiter les bénédictions de Dieu, et de ne rien lui demander autre chose. D'ailleurs, M. Carnot, pour écarter tout autre demande, a eu bien soin de déclarer à Mgr Gonthier-Soudard, qu'en voyage il se présente en citoyen. Mais vient le prélat, les présidents et chefs de file, les fonctionnaires de tout uniforme, maires, etc., ce n'est plus le citoyen seulement, c'est bien le chef de l'Etat qui a l'air de se préoccuper des intérêts de tous ces gens-là.

On visite les lycées des deux sexes, la bourse, les palais du commerce, les hôtels de ville, les chantiers publics, les industries, les palais scolaires, etc. On passe devant les églises sans les voir. Il y a pourtant là des édifices qui mériteraient de fixer l'attention. Mais ce sont des églises. Qui s'occupe des églises? les cléricaux. Mais la République ne donne pas dans ce genre-là.

On ne se préoccupe de l'Eglise à aucun point de vue. Da moment que la République est en voyage, elle y rencontre le dimanche. Eh bien, le dimanche ne diffère en rien des autres jours si ce n'est que

les braves gens du lieu trouveront qu'on traite bien lestement Dieu et ses lois. Autrefois les évêques recevaient le souverain en voyage sur le seuil de leur cathédrale, lui offraient leau bénite, le conduisaient à une place d'honneur et aussi ceux qui l'accompagnaient se gardaient bien de manquer l'office. En somme cette attitude digne édifiait les populations.

Voilà un pays qui est chrétien, les églises y sont très fréquentées aux jours où l'Eglise en fait un devoir. Or, il y a là le dimanche, le chef de l'Etat escorté d'un faisceau considérable de fonctionnaires et d'uniformes de tout genre. Pour tous ces hommes l'Eglise n'existe pas plus le dimanche que les autres jours. Quel bien voulez-vous que ce passage du gouvernement fasse aux populations, qui sont témoins de cette indifférence absolue, en dehors de toute convenance. Voltaire lui-même se montrait catholique à Ferney; il comprenait qu'il ne fallait du moins scandaliser les populations au milieu desquelles il vivait. Les fonctionnaires républicains sont beaucoup moins scrupuleux que le patriarche de l'impérial; ils ne sont catholiques ni chez eux ni ailleurs, et peu leur importe de respecter les croyances des pays où ils passent. On est arrivé même à ne plus s'en étonner, ce qui n'est pas le moindre mal. Cela est si vrai que si par hasard il arrive qu'en passant dans un hospice non encore laïcisé, le président honore la Légion d'honneur en la plaçant sur la poitrine d'une vieille sœur, la presse entonne un hymne de reconnaissance à la justice républicaine, qui sait récompenser le mérite là où elle le trouve, et oublie ces religieux chassés de chez eux et errant à travers le monde, ces religieux expulsés de tant de maisons hospitalières, ces enfants dressés comme s'ils n'avaient pas d'âmes, ces droits du père de famille et ces lois divines journellement foulées au pied. Il semble que l'Eglise soit sauvée du moment qu'on a décoré une religieuse.

Ces voyages peuvent fournir à M. Carnot l'occasion d'absorber les sommes qui lui sont allouées pour cet usage; ils peuvent, comme on dit vulgairement, faire marcher, un jour, le commerce local, surtout celui des marchands de vin. Mais dans les conditions où ils se font, en attendant un bien pour la France, ce n'est pas dans l'ordre des choses, car on ne peut qu'y constater l'indifférence absolue de tout le clan républicain pour la religion. Or, sans le concours de la religion que l'on refuse, il est impossible de travailler efficacement à relever un peuple: *in vanum laboraverunt*.

M. Pasteur et la lepre

Paris, 22-M. Pasteur a été interrogé sur le traitement de la lèpre par l'inoculation; il a répondu, dit-il, de ses expériences qu'il ne faut point espérer pouvoir employer efficacement cette méthode contre la terrible maladie.

ADRESSE

A

Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, évêque de Germanopolis, co-adjuteur de Mgr l'évêque de Rimouski.

Monseigneur,

Les anciens élèves du collège de Ste-Anne sont heureux de pouvoir se réunir aujourd'hui en ce lieu, et présenter à Votre Grandeur un témoignage de l'attachement qu'ils portent à votre personne ainsi qu'à la Maison qui les a baptemisés pendant de longues années.

Il y a soixante ans et plus, un prêtre distingué jetait les fondements d'une maison d'éducation, au sein d'une population paisible, dans une campagne éloignée du bruit des villes. Comme toutes les œuvres du bon Dieu les débuts furent modestes, et les épreuves nombreuses.

Cependant sous l'impulsion puissante d'un grand cœur et d'une énergie qui ne connaissait pas d'obstacles, l'œuvre de Messire Charles François Painchaud se développa rapidement et devint ce beau collège, cet Alma Mater dont le nom seul fait encore vibrer la corde la plus sensible de nos cœurs, et qui évoque les plus beaux souvenirs de la vie; ce collège de Ste-Anne, qui déjà a vu se dérouler bien des événements; se succéder plusieurs générations de jeunes étudiants, qui sont venus lui demander tour à tour la culture du cœur et celle de l'intelligence.

Evidemment Dieu a béni l'œuvre du fondateur: "Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans l'allégresse." Aussi bien ne voyons nous pas aujourd'hui des élèves du collège de Ste-Anne occuper avec distinction tous les rangs de la hiérarchie sociale? Nous avons déjà vu l'un d'eux au poste le plus éminent de la province de Québec, et nous les trouvons aujourd'hui, sur le banc des juges - dans le cabinet provincial, - au sénat, - dans toutes les professions libérales, - députés aux chambres, - employés dans le commerce et l'industrie de la marine, ou bien encore paisibles cultivateurs des champs.

Dans les rangs du sanctuaire nous les rencontrons en grand nombre, travaillant avec zèle à la vigne du Seigneur: dans l'état religieux, dans l'enseignement, dans le ministère pastoral. Cependant il faut le reconnaître, une lacune existait encore.... Cette lacune, Monseigneur, va être comblée par votre élévation au rang de Prince de la Sainte Eglise, puisque vous êtes le premier élève de notre cher collège, promu à la dignité épiscopale. Le couronnement va donc être bientôt placé sur l'édifice élevé par Messire Painchaud: désormais son œuvre sera au grand complet!...

Ah! combien nos cœurs ont été réjouis en apprenant cette heureuse nouvelle! En effet nous avons salué en vous, Monseigneur, l'un de ses enfants les plus distingués, et désigné d'avance par la renommée comme devant occuper une place dans les

rangs de l'épiscopat. De plus, nous avons compris, que cet insigne honneur rejaillait aussi sur la maison qui nous est si chère et à laquelle nous resterons toujours attachés de cœur.

Comme gage de nos sentiments affectueux à votre égard, nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien agréer au nom des anciens élèves du collège de Ste-Anne les cadeaux que nous vous offrons en ce jour, veille de votre consécration épiscopale.

En retour, permettez que nous sollicitons de votre part une prière chaque jour au St-Sacrifice pour nous et tous ceux qui nous sont chers.

Au Palais de S. Em. le cardinal archevêque de Québec, 17 mai 1890.

RÉPONSE

Messieurs,

Je ne saurais vous exprimer combien je suis sensible à la manifestation sympathique dont je suis en ce moment l'objet privilégié de votre part. Parmi les consolations que la divine Miséricorde me réservait pour ce jour de retraite, le témoignage solennel que vous venez de me donner de la joie et du bonheur que vous éprouvez à l'occasion de mon élévation à l'épiscopat, devra compter pour une large part.

Représentant ici les diverses générations qui ont étudié sous le toit de la maison vénérée du collège de Ste-Anne, depuis l'époque de la fondation de ce foyer lumineux d'enseignement classique, jusqu'à ce jour, vous êtes venus, des différents points de ce vaste pays, présenter au premier de vos frères qui a été appelé par la voix de l'Eglise à prendre place dans les rangs de ses premiers Pasteurs, l'hommage de vos aimables félicitations et de vos souhaits précieux. A mon tour, laissez-moi rompre un instant le silence de ma solitude, et permettez-moi de vous assurer avec empressement et vive satisfaction que vous avez noblement rempli le devoir que vous vous êtes imposé. Toute radiance de suavité, toute belle adresse est le digne écho des sentiments de nos cœurs amis que je sens vibrer; et j'y respire à chaque ligne les parfums de votre délicate et touchante attention à mon égard. Veuillez bien agréer en retour, messieurs, tous mes remerciements les plus affectueux en même temps que l'expression des vœux ardents de toutes sortes de prospérités spirituelles et temporelles que je forme en votre faveur. — Croyez aussi, messieurs, à l'assurance cordiale que j'ai l'honneur de vous donner en cette circonstance, de la haute et particulière considération que je serai heureux de vous porter toujours. Je n'oublierai jamais que "Noblesse oblige."

Mais ce n'est pas tout. Par un excès de générosité que je vous pardonne cependant, cette effusion de cœur en ce jour de particulières actions de grâces, vous avez mis le comble à vos délicieuses prévenances à mon égard en m'offrant des cadeaux nombreux, riches et précieux. — C'est un cordon d'aube en fin lin, c'est un amiet et une aube de même tissu, rehaussés de riches broderies et ornés de fines dentelles; ce sont des burettes, une corbeille et un ciboire en brillant vermeil artistiquement ciselé; enfin, c'est un crosse d'argent doré, émaillée à son sommet de pierres précieuses. — Tels sont, messieurs, les cadeaux que vous me présentez aujourd'hui. C'est bien l'or de votre charité, c'est l'encens de votre munificence, c'est la myrrhe de vos sacrifices pour moi. Et j'accepte tout cela de votre part avec la plus tendre émotion et la plus vive gratitude. Dans mon estime, ces cadeaux seront les bijoux les plus chers de la couronne que l'on aura déposée sur le calvaire de ma consécration épiscopale. — Et chaque fois que ces vêtements et ces vases destinés au service du culte et de ses ministres me serviront dans la célébration des Saints Mystères, — chaque fois aussi que, dans l'accomplissement de quelque cérémonie pontificale, je porterai cette crosse, glorieux insigne de la dignité et de l'autorité pontificales, je me rappellerai toujours avec un bonheur nouveau le souvenir de Messieurs les anciens élèves du collège de Ste-Anne et de leur généreuse munificence à mon égard. — Je prierais en même temps avec une nouvelle ardeur le suprême Auteur de tout don parfait, de leur rendre le centuple, en répandant sur eux et sur tous leurs intérêts ses plus abondantes bénédictions. — Dans ces dispositions du plus sincère et reconnaissant attachement, permettez-moi encore une fois de dire à tous, Messieurs, et en particulier à Messieurs Lafard, Beaulieu et Gauvreau qui ont conduit votre souscription à si glorieuse fin, merci, merci, trois fois merci.

Aux illustres Archevêques et aux vénérables Evêques qui nous honorent en ce moment de leur présence, nous présentons aussi l'hommage empressé de notre respectueuse gratitude.

RECETTES UTILES

NOUVEAU PROCÉDÉ DE CONSERVATION DES ÉCHALAS

Un procédé très simple consiste à faire brûler ou plutôt charbonner la partie aigue des échals devant être enfoncée en terre; on les conserve ainsi pendant un certain nombre d'années suivant la dureté de leurs bois.

Mais le procédé anglais dont nous allons parler est, nous assure-t-on, encore plus efficace.

On choisit deux pieux très secs, peu importe l'essence du bois; ceux de pin, de sapin, de peuplier, de saule même ou de bois blanc, à cellules peu denses et de peu de durée, peuvent être employés comme ceux de chêne et de châtaignier et autres bois durs.

Après avoir enlevé l'écorce de la partie qui doit être enfoncée en terre, on l'enduit avec un pinceau d'un mélange liquide de charbon de bois pulvérisé en poussier et d'huile de lin. On laisse sécher la peinture et on emploie les pieux.

L'huile de lin cuite, dont se servent

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA
23 Mai 1890—N° 11

LE

MARTYR DE L'HONNEUR

(SUITE)

La nuit se passa. Les jours se succédèrent. On reprit la gaieté ordinaire, on chanta, on fit des contes étranges, on supputa les profits du voyage.

Compian lui-même, si oppressé par le dernier adieu, retrouva sa confiance et sa force. Seulement il se rapprocha davantage d'Ollivier, prit à cœur de l'initier mieux aux questions commerciales, et lui promit d'une façon positive de le nommer capitaine du "Centaur", le jour où, se reposant de ses fatigues, il vivrait paisiblement entre Madeleine rassurée et Marthe heureuse.

Ces deux hommes échangeaient un jour leurs confidences intimes; debout à l'arrière, légèrement appuyé sur le bastingage, ils laissaient leurs regards se perdre dans les profondeurs de l'horizon et leur esprit suivait leur regard, cherchant dans le ciel et dans l'onde de chères images présentes à leur pensée.

Tout à coup Compian, après un moment de silence, posa sa main sur le bras d'Ollivier.

— Ne distinguez-vous pas un point noir?

— À peine visible, dites-vous? Alors, votre espion est...

— Que ce nuage n'est point inquiétant.

— Un nuage, ce point sombre?... Vous vous trompez, Ollivier, c'est un navire.

— Par ma foi! vous avez raison, capitaine.

— Et un navire d'une allure singulière... Il marche bien, mais on le dirait chargé de toile et conduit par une main mystérieuse.

— C'est le "Volteur hollandais" s'écria Ollivier en riant.

Compian continuait à observer.

— Faites augmenter le nombre des voiles, dit Compian à Ollivier; le bâtiment se rapproche, et l'instinct me dit qu'il faut l'éviter.

Un instant après l'ordre était exécuté.

Mais le "Centaur" malgré sa vitesse habituelle et l'augmentation de sa toile, ne put allonger la distance entre lui et ce navire inquiétant.

En même temps que le vaisseau était signalé par Compian, le vent changeait, les nuées s'amoncèrent, et l'orage accourait de toute la vitesse de ses ailes.

L'œil du capitaine embrassa les deux dangers qui le menaçaient à la

fois. — L'orage vient de Dieu! dit-il, soyons tranquilles sous sa main, même quand elle est rude. Mais les corsaires sont des hommes, fuyons les corsaires!

Et malgré le péril que présentait une accélération de marche dans un moment semblable, Compian fit mettre les voiles en dehors.

Le "Centaur", en dépit de sa force, pliait sous l'effort; le vent emporta une voile; les mâts craquaient, des brisements sinistres se faisaient entendre. Les matelots assourdis par le fracas de vagues et les bruits de la tempête, se tenaient prêts à exécuter les manœuvres. Le "Centaur" se penchait sur la mer et menaçait de s'engloutir; pour le forcer à se relever, il fallut sacrifier un mât; la hache l'abattit, et il tomba dans les flots, entraînant les vergues, la voile et les cordages. Soulagé un peu, le bâtiment se releva; seulement, il n'avancait pas.

L'angoisse était grande dans l'âme de Compian.

Le navire mystérieux gagnait du chemin.

Le "Centaur" menaçait de faire eau.

Avant une heure, tout serait fini. Pris entre deux dangers, le navire du négociant ne pouvait lutter avec avantage, Compian se recueillit. Sa grande âme embrassa l'horreur de ce qui allait se passer. Afin de

s'affermir, il tira de sa poitrine deux portraits, y colla ses lèvres, les replaça où il était, bouclier trop cher, mais impuissant à défendre, et il ne s'occupa plus que du salut de son équipage.

On ne pouvait émettre aucun doute sur la gravité des circonstances. Il s'agissait de sauver les hommes sans même tenter de défendre les richesses entassées dans le navire.

L'heure des terribles épreuves commençait pour Compian.

Le capitaine lutta tant qu'il crut possible de remporter l'avantage, puis il se résigna.

Le vent s'apaisa un peu.

On eût dit que les éléments, satisfaits de l'accomplissement de leur œuvre destructive, éprouvaient le besoin de repos.

Il devenait urgent de profiter de cette trêve.

Le capitaine donna un ordre au second.

— La chaloupe à la mer! dit Ollivier, le mal sera bientôt sans remède; Dieu nous châtie, nous devons nous résigner.

— Dieu nous envoie une digne mort ou un secours puissant, répondit soudainement Nicolas, dans l'esprit de qui se faisait pour un nouveau idée; ce navire que je fuyais, ce messageur terrible, je l'attendais à cette heure où tout est perdu. Rasé comme un ponton, le "Centaur" sombrerait sans gloire; il préfère

mille fois à ce trépas obscur, encourir les chances d'une bataille. L'ennemi s'avance, attendons-le! Nos mâts sont coupés, tant mieux!... la place reste libre pour le combat.

— L'eau de mer n'a pas rouillé les sabres d'abordage, dit Goëland avec enthousiasme.

— Crache-Mitraille vient de boire assez d'eau salée, elle a besoin de feu pour sécher, ajouta Jacques Tonnerre avec un gros rire.

— Prépare des gargousses, cria Goëland à Feu-Saint-Elme. Puis allongeant gravement un coup de pied au bas de la veste de Marsupiau: Et toi, cherche les mèches et la poudre, vilain insecte!

Le mousse s'affala dans un trou noir et disparut.

Du reste, quand bien même on eût souhaité éviter encore la rencontre du navire inconnu, ce n'était plus possible. Il accourait avec une promptitude égale à celle des vents eux-mêmes.

On ne lui voyait pourtant aucune voile déployée. Le plus grand ordre paraissait régner sur le pont. Les mâts, les agrès, les espars se trouvaient à leur place, rien ne gâtait la beauté et la symétrie du bâtiment. Les flots d'écume qu'il roulait n'entraînaient rien sa marche.

Il ne se trouvait plus qu'à une distance de boulet du "Centaur."

— Eh bien, capitaine? demanda Ollivier.

— Nous sommes sous le pavillon de France, mes amis, et nous ferons honneur à notre pavillon.

V

LES GRAPPINS D'ABORDAGE

— Commencez le feu! cria Compian.

Jacques Tonnerre se baissa et la tête placée au niveau de Crache-Mitraille il pointa avec une telle adresse que toute sa charge alla semer la surprise et l'effroi dans les rangs des matelots du mystérieux vaisseau.

Evidemment ce navire avait été capturé par ceux qui le montaient. À la finesse de sa coque, à la coquetterie de grément, à l'assemblage parfait des objets qu'il contenait, on pouvait certifier qu'il ne sortait d'aucun chantier d'Orient, et cependant ce navire sur lequel brillait un croissant d'azur appartenait à Ben-Sadoc, le plus hardi, le plus sanguinaire des écumeurs. Il flairait sa proie depuis l'heure où ayant étudié la marche du "Centaur" et reconnu sa nationalité il forma le projet de l'attirer dans ses eaux et d'en faire la capture; seulement il attendait l'heure, ce fut la tempête qui le servit.

(A suivre)

les peintres plâtriers, est plus prompt à la dessication que celle non cuite.

Un troisième mode de conservation excellent est celui-ci : on prend 50 parties de résine, 40 de craie en poudre et lavée, 500 parties de sable blanc, 4 parties d'huile de lin, une partie d'oxyde rouge de cuivre et une partie d'acide sulfurique. On chauffe ensemble la craie, la résine, le sable et l'huile de lin, on y ajoute l'oxyde de cuivre et l'acide sulfurique; on mêle le tout, et on applique la solution chaude sur le bois au moyen d'un grand pinceau. Cet enduit en séchant forme un revêtement aussi dur que la pierre; on l'emploie avec avantage, non seulement pour les pieux et tuteurs, mais encore pour tous les ouvrages en bois qui doivent être en contact avec la terre humide.

ANNONCE- NOUVELLES

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario
Ligne Allan (voir 4ème page)
Cour Supérieure—Telleret & Chouinard
Nouveautés.—Zotique Garneau.
Nouveaux Tapis—Behan Bros
Déménagement—Madame Vallée.
Crédit paroissial.—C. B. Lamoignon.

CANADA

QUEBEC, 23 MAI 1890

PAUVRE ECHAPPATOIRE

L'Electeur de ce matin se débat péniblement au milieu des éclats du scandale qui vient de faire explosion. Il tente de nous prendre dans des ficelles déplorables mêlées, et croit avoir trouvé un moyen de nous embarrasser en nous citant le précédent de Sir Hector, en 1874.

M. Pacaud rappelle que Sir Hector a refusé de livrer au public les noms de ses amis qui avaient bénéficié, dans leur organisation électorale, de la souscription Allan. Sir Hector a offert de faire connaître les noms à M. Joly, s'écrit l'Electeur, nous sommes prêts à en faire autant et à prendre Sir Hector dans nos confidences, pourvu que le secret soit gardé.

C'est trop fin, cela, confrère, et ça ne prendra pas.

M. Joly avait accusé Sir Hector sur un husting; Sir Hector allait le trouver loyalement et lui offrir de lui montrer des pièces établissant l'emploi de cette souscription électorale.

Ce n'est pas le cas de M. Pacaud. Il est accusé d'avoir reçu \$10,000. C'est vrai, dit-il, mais j'ai donné ces \$10,000 pour corrompre l'opposition, le parti conservateur, mes adversaires politiques. L'opposition en masse nie cette impudente assertion, et défie M. Pacaud de dire à qui il a donné la somme "reçue" de M. Whelan.

En réponse M. Pacaud dit qu'il parlera en confidence.

Non; monsieur, cela ne fera pas. Vous avez voulu rejeter sur un parti politique l'odieuse d'une accusation portée contre vous. Vous avez essayé de faire croire que vous avez acheté, corrompu vos adversaires politiques. Faites votre preuve, ou rétractez-vous.

La question se pose entre vous et l'opposition conservatrice de Québec. Vous l'avez accusée publiquement de s'être laissée pacifier moyennant \$10,000. Faites votre preuve publiquement ou dites que vous avez calomnié nos amis.

Voilà la position.

M. Pacaud n'en sortira pas avec des échappatoires comme celui-là.

UNE CAROTTE DE \$2,000

La parole est à M. Whelan. Il raconte comme quoi on lui a escamoté un ordre de \$2,000 :

Dans l'automne de 1888, il semblait que l'affaire était sur le point d'être réglée, quand je rencontrai M. Ford, Chs. Langelier, Carrier et Beausoleil, au St-Louis, à Québec. C'est alors qu'on me dit que je devais donner un nouvel ordre pour \$2,000, si je voulais que ma réclamation fut réglée. Je demandai quelle garantie j'aurais, qu'il en serait ainsi et l'on me dit que tout était réglé (all right). J'avais, dans les temps, retenu les services de M. Beausoleil. J'écrivis l'ordre payable à M. D. Ford.

Tous trois se rendirent au parlement, où il y avait réunion du conseil dans les temps. J'attendis et quand ils revinrent je fus tout surpris d'apprendre que les choses en étaient encore au statu quo. Ils gardèrent cependant l'ordre qui avait été remis à M. Beausoleil

comme gardien. Plus tard ils le cédèrent à une troisième personne.

Je dois dire que le gouvernement m'a écrit, avant de signer l'obligation d'arbitrage, pour me demander si j'acceptais cet ordre et si je l'autorisais à le payer. Je répondis que je n'avais pas encore trouvé, dans l'état, à moi fourni par le département que cet ordre fut mis à mon début et qu'il avait été transporté à J. B. Amyot et frère.

J'avais informé M. Ford de ne pas se départir de cet ordre avant qu'un arrangement ne fut conclu. Le lendemain matin, je m'aperçus que j'avais été dépouillé d'un autre \$2,000 et que rien n'avait été fait. J'écrivis à l'hon. M. Garneau annulant tous les ordres par moi donnés et déclarant que je ne paierais pas celui de \$2,000 à moins que les conditions sous lesquelles il avait été donné ne fussent accomplies, savoir : un règlement complet et final de ma réclamation.

NOTES ELECTORALES

—La nomination dans le comté de Gaspé a lieu le 19 juin et le scrutin le 12 juillet.

—M. Adam, marchand de Disraeli, a définitivement accepté la candidature contre M. Picard, dans le comté de Wolfe.

—M. Letendre, protonotaire, ayant refusé d'agir comme officier-rapporteur, à Matane, M. O. Saussier, régistrateur, a été nommé à sa place.

—M. J. P. Coullée, marchand de la rue Notre-Dame a été invité par un grand nombre d'électeurs du quartier Saint-Louis à poser sa candidature. M. Coullée n'a pas encore accepté; mais il veut, avant de donner sa décision, avoir l'opinion de ses confrères des sociétés ouvrières dont il fait partie.

—Il y aura dimanche une grande assemblée à St-Charles après la messe et une autre à Beaumont après la vèpres. Les nouvelles sont excellentes. M. Turgeon reçoit tous les jours de précieuses adhésions.

—MM. Ch. Langelier et Desjardins adresseront la parole dimanche à St-Ferréol, après la messe et à Ste-Anne après les vèpres.

Le convoi du Québec, Montmorency et Charlevoix quittera Hedleyville à 1 h. 30 p. m. dimanche et laissera Ste-Anne dans l'après-midi à 4 h. 30.

—La succursale de l'Electeur à Montréal ne brille pas par l'animation, dit le Monde. On dirait que le vide y a été fait un moyen d'une machine pneumatique.

Les planches aux titres flamboyants ont disparu de sa devanture.

Tout est morne, triste, silencieux, aux bureaux de l'Electeur dont l'étoile a fini de briller au firmament politique.

—Une délégation des libéraux de la division de St-Sauveur a choisi M. Parent, avocat, pour candidat dans cette division électorale.

—La rumeur s'accrédite que l'hon. M. Turcotte va se présenter dans Maskinongé. Il trouve que son élection est plus que problématique dans Trois-Rivières et se croit plus certain dans Maskinongé. M. Legris, serait par conséquent jeté par dessus bord.

Encore un conservateur national dont les libéraux vont se débarrasser. —M. Fitzpatrick accepte définitivement la candidature dans le comté de Québec. Il parlera dimanche à Lorette. Les conservateurs n'ont pas encore choisi leur candidat.

—Il est question d'offrir la candidature dans Québec-Centre à M. Siméon Marcotte, ancien conseiller de ville. M. Marcotte est un libéral, mais qui condamne toutes les extravagances du gouvernement Mercier.

La convention des libéraux du comté de Shefford doit avoir lieu le 24 courant. Le Dr de Grosbois sera probablement choisi à l'unanimité.

Les conservateurs se réuniront, le 26, dans le but de choisir leur candidat.

On mentionne les noms du Dr Phelan, de Waterloo, de Savariat, ex M. P. P., et de M. Chs Thibault, avocat.

Les classes ouvrières paraissent être unanimes à se rallier à cette candidature.

Division Saint-Laurent—L'échevin Clendinning poursuit toujours la lutte dans la division St-Laurent. Les libéraux n'ont point encore choisi de candidat. L'échevin Cunningham sera le candidat du gouvernement.

Division Ste-Anne—M. J. Doherty, avocat, a déclaré qu'il se présenterait contre l'honorable James McShane dans cette division électorale.

Division Saint-Antoine.—M. Hall est encore le seul candidat conservateur sur les rangs. Cependant les libéraux sont décidés de lui trouver un adversaire.

—Les électeurs du comté de Châteauguay qui ne veulent plus du régime Mercier ont choisi comme candidat M. William Greig, riche propriétaire de moulins de la paroisse de Ste Malachie.

M. Greig est un homme très populaire dans le comté. Son élection est certaine.

Trois Rivières, 22—Il y a eu aujourd'hui une grande démonstration conservatrice dans la paroisse de St-Tite, comté de Champlain. M. le Dr Grenier, le candidat conservateur, qui en était à ses débuts comme orateur devant un public, a eu un grand succès dans son discours. Il a été vivement applaudi.

Son adversaire, le Dr Trudel, n'est pas sorti de ses louables habitudes et il a fait du *humbug* en règle.

MM. Desjardins et Duplessis ont porté la parole pour le candidat conservateur. Ils ont complètement acculé le colonel Amyot et M. L. P. Pelletier, les deux champions du docteur Trudel.

Malgré que la paroisse de St-Tite ait déjà donné une majorité au candidat libéral, les 1500 électeurs présents à l'assemblée d'aujourd'hui étaient en très grande partie favorables au docteur Grenier. Le succès est complet sur toute la ligne et il y a tout lieu de croire que le Dr Trudel sera renvoyé à ses pilules.

UN DEMENTI

Québec, 15 mai 1890.

M. le Rédacteur.

En notre nom personnel, et au nom des autres membres de l'Opposition dans la législature de Québec, nous nions les assertions contenues dans la déclaration de M. Ernest Pacaud publiée dans le *Chronicle* d'aujourd'hui.

Nous "ne nous sommes jamais plaint" que M. Whelan ne nous avait pas "payé le montant qu'il s'était engagé de nous payer pour les élections de 1886," car aucune telle promesse n'a jamais été faite.

Nous n'avons jamais menacé de prolonger la session si l'on pressait l'item du budget en faveur de M. Whelan.

Nous n'avons jamais demandé \$10,000, ni aucune somme pour laisser adopter l'item en question.

Nous n'avons jamais été parties à aucun arrangement de ce genre, nous n'en avons jamais eu connaissance, nous n'avons jamais eu connaissance, ment ni indirectement un centin de ces \$10,000, et n'avons jamais non plus chargé personne de recevoir cette somme pour nous, en tout ou en partie.

Nous n'avons jamais dit à M. Whelan par lettre ou autrement, et nous ne lui avons jamais donné à entendre que nous avions l'intention de nous opposer à l'adoption de l'item en question.

La déclaration de M. Ernest Pacaud est un tissu de calomnies en ce qui nous concerne, et nous le défions de donner le nom de la personne qui aurait reçu cet argent pour l'opposition ou aucun de nous.

L. O. TAILLON,

E. J. FLYNN

J. BLANCHET

L. G. DESJARDINS

T. C. CASGRAIN

FACHEUR DE ST-MAURICE,

A. G. TOUGHEV,

G. A. NANTÉL,

L. N. DUPLESSIS,

P. E. LEBLANC,

W. OWENS,

DR H. J. MARTIN,

R. N. ENGLAND,

JOHN MCINTOSH,

B. BEAUCHAMP,

C. E. SPENCER,

JOHN S. HALL,

W. J. POUPHRE,

J. PICARD,

HON. J. G. ROBERTSON,

O. BALDWIN,

G. H. DECHÈNES

A. LAPOINTE.

Chemin de fer des deux Amériques

Washington, 22—Le président Harrison a communiqué au congrès une lettre de M. Blaine relative au projet de chemin de fer reliant entre eux tous les Etats du continent américain depuis les Etats-Unis jusqu'au Chili. M. Blaine appelle que le congrès des deux Amériques, tenu récemment à Washington a adopté une résolution suivant laquelle serait instituée une commission internationale chargée d'étudier le tracé d'un chemin de fer continental afin de faciliter les communications et de contribuer à développer les relations commerciales entre les nations contractantes. Ces études devraient être faites à frais communs, dans la proportion de la population de chacun des Etats intéressés. Dans ces conditions, la part contributive des Etats-Unis serait de \$65,000, et M. Blaine propose que le congrès alloue un crédit à cet effet.

\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$

Le Scandale Pacaud

Correspondance édifiante

COMMENT ON A SAIGNE M. WHELAN

PACAUD N'Y VA PAS DE MAIN MORTE

PAYEZ, SINON PAS DE REGLEMENT

DEUX TELEGRAMMES SYMBOLIQUES

Montrant comment M. Mercier a été le premier informé de la transaction des \$10,000 et avec quelle joie il en a reçu la bonne nouvelle

M. Whelan a ajouté quelques déclarations nouvelles à celles qu'il avait faites hier, relativement à ses transactions avec le gouvernement Mercier et ses agents financiers.

Parlant de la lettre de crédit au montant de \$15,000 donnée à M. Ford, à l'instance de M. Beausoleil, en à compte sur l'ordre de \$30,000 annulé par M. Whelan, sur lequel montant M. Whelan a déclaré qu'une somme de \$6,000 a été employée pour le bénéfice de la société légale du Premier ministre; il ajoute que M. Beausoleil est venu à Québec, dimanche le 25 février, et réussit comme on l'a déjà dit, malgré le protêt de M. Whelan, protêt dans lequel ce dernier accusait le gouvernement de conspirer avec Ford pour le priver lui Whelan de ses justes droits.

Evidence des faits

Q. M. Whelan, n'y a-t-il pas eu échange de correspondance relativement à cette affaire entre vous et le gouvernement?

M. Whelan.—Oui; et je puis produire cette correspondance pour montrer qu'ils m'ont obligé d'admettre la légalité du paiement des \$15,000 en question. Pour moi, cependant, je n'ai jamais admis la légalité ni la justice de cette demande; cependant, en fin de compte, et dans le but de faire signer le bon d'arbitrage, j'autorisais le paiement tout en faisant en même temps réserve de tous mes droits vis-à-vis de Ford. Au cas où l'on émettrait des doutes quelconques relativement au paiement des \$6,000, je suis à même de donner quelques détails. Lorsque M. Beausoleil obtint l'ordre en conseil pour les \$15,000, c'était après les heures de banque, et M. Ford étant relativement inconnu à Québec, s'assura les services de M. E. Garneau, fils du ministre des Travaux Publics. Dans l'intervalle le billet de \$6,000 était arrivé à échéance à la banque Nationale de Montréal. M. Garneau qui, soit dit en passant, agissait de bonne foi, donna son propre chèque sur la banque Union à M. Beausoleil, et ce dernier partit le soir même pour Montréal. Le lendemain matin, MM. Andrews, Ford et Garneau vinrent voir M. Dumoulin, caissier de la banque du Peuple à Québec, où ils firent escompter la lettre de crédit et adressèrent télégraphiquement à la banque Nationale de Montréal le mandat de \$6,000 requis.

Les menaces de M. Pacaud

Cependant M. Whelan, interrogea le journaliste, les amis du gouvernement ont émis certains doutes sur l'existence de cette dépêche de M. Pacaud à M. Lemieux faisant certaines menaces auxquelles il a déjà été fait allusion.

—Certainement, répondit le contracteur trop fortement saigné. Le voici :

Québec, 30 janvier 1889.

A, Lemieux,

Aux soins de J. P. Whelan, contracteur.

Si G. ne me télégraphie pas demain matin que vous vous êtes mis d'accord, l'item sera complètement supprimé.

ERNEST PACAUD.

"Et voici la réponse, ajouta M. Whelan, on même temps qu'il m'exhibait d'un portefeuille rempli de documents similaires, la pièce suivante :

Montréal, 31 janvier.

ERNEST PACAUD,

P. a consenti de placer en fidéi-commis le montant indiqué par moi, ce montant devant y rester jusqu'à ce que le client de B., ait établi sa réclamation.

C. A. G.

Une autre dépêche intéressante adressée à M. Rodolphe Lemieux avant l'arrivée de M. Pacaud pour collecter les \$10,000 se lit comme suit :

Québec,

R. LEMIEUX,

Aux soins de Préfontaine, St-Jean et Gouin, avocats.

Dites à votre frère que tout est parfait; partirai mardi ou mercredi soir.

ERNEST PACAUD.

L'affaire était O. K. aux deux bouts de la ligne

M. Pacaud vint, et M. Whelan lui versa l'argent, comme on l'a dit, et comme la chose a été admise par M. Pacaud, qui était si plaisamment excité qu'il télégraphia au moment même à l'honorable M. Mercier, à Québec, le court mais expressif message symbolique suivant :

"O. K."

Le Premier Ministre doit avoir également été satisfait dans son for intérieur, attendu que lui aussi donna cours à ses sentiments débordants dans un autre message expressif adressé à M. Pacaud qui se lit également :

"O. K."

Sur ce mot, M. Whelan s'arrêta pour le présent, déclarant qu'il y a encore sur ce sujet des renseignements à puiser à la source d'où proviennent les précédents.

MARIAGE PRECÉDÉ

Les restes de Garfield

Chemin de fer important

Economie

Paris, 22—Pour ne pas graver le budget, la chambre des députés a refusé de voter un crédit de 30,000 francs pour l'achat de tableaux destinés au musée du Louvre.

Sarah Bernhardt

Paris, 22—Sarah Bernhardt est en voie de guérison de l'indisposition qui l'a récemment tenue à la chambre une grande artiste a commencé à recevoir des visites, et l'on a lieu de croire que dans peu de jours elle sera complètement rétablie.

Les anarchistes étrangers à Paris

Paris, 22—La police a fait sans succès une descente ayant pour but l'arrestation du meneur anarchiste italien Clorandi. On croit qu'il est le chef d'une dangereuse bande. La police surveille tout spécialement les anarchistes étrangers. Il est probable que nombre d'entre eux seront expulsés.

Mariage princier

Paris, 22—Le mariage de Mlle Clara Ward et du prince de Caranum-Chimay, fils du prince de Chimay, ministre des affaires étrangères de Belgique, a été célébré lundi, à la nonciature. Les témoins de la fiancée étaient M. Whitelaw Reid, ministre des Etats-Unis en France, et lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

L'armée russe

Londres, 22—Les nouvelles de St-Petersbourg représentent l'armée russe comme ayant des intentions tout à fait belliqueuses, non point contre quel qu'un en particulier, mais contre l'impératrice. La seule opinion populaire en Russie est celle de l'armée, et si despotisme que soit en théorie le czar, à l'exemple de ses prédécesseurs, il trouve difficile, sinon impossible de résister à l'influence de l'armée.

La France au Dahomey

Marseille, 22—M. Bayol, ancien lieutenant-gouverneur du Gabon français, a dit dans une entrevue que le Dahomey était un riche pays et que ce serait une folie de la part de la France d'abandonner leurs possessions dans cette région. M. Bayol a parlé aussi des horribles sacrifices humains qui ont eu lieu au Dahomey; il a dit avoir vu dans ces occasions immoler deux groupes de 84 et 43 prisonniers.

Paris, 22—Les troupes à bord des navires de guerre français actuellement sur les côtes du Dahomey, sont minées par les fièvres.

Affaires d'Allemagne

Berlin, 22—En réponse à la demande de la commission du budget qui discute actuellement les crédits militaires et qui l'avait prié de comparaître aujourd'hui, devant la commission et d'expliquer la situation de l'Allemagne à l'extérieur, le chancelier de Caprivi a déclaré dans une lettre qu'il n'avait rien de nouveau à communiquer à la commission.

Un délégué du ministère de la guerre a comparu devant la commission et a fait connaître en détail les moyens de défense de l'Italie et de l'Autriche. Il a dit que ces moyens étaient encore défectueux chez les deux nations, ce qui montrait qu'on devait attacher une

grande importance à l'alliance de ces puissances avec l'Allemagne.

Les restes du président Garfield

Cleveland, Ohio, 22—Les restes de M. Garfield ont été transférés du caveau provisoire dans lequel ils se trouvaient dans le cimetière de Lake View, dans le caveau définitif construit sous le magnifique monument qui a été élevé à la mémoire du défunt président et qui sera inauguré en grande pompe, le 30 courant. La translation a eu lieu sans cérémonie et presque au lever du jour avant que le cimetière eût été envahi par les curieux.

Une loi de George II

Toronto, 22—Maggie Milford a été trouvée coupable de nécromancie, en disant la bonne aventure, par les jurés. Cette femme a été arrêtée en vertu d'une loi de George II contre les sorcières et sorcières. Cette loi impose comme minimum de châtiment un an d'emprisonnement et le pilori. L'avocat de l'accusée alors souleva un point de droit en disant que la peine du pilori a été abolie sous le règne de Guillaume IV. En attendant la femme Milford a été remise en liberté sous caution.

Subsides à un chemin de fer

Ottawa, 22—Il est entendu que le gouvernement doit accorder un subside au chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Accident fatal

Ottawa, 22—Un homme du nom de Henry Milford a été tué lundi après-midi à Templeton, par la chute d'une construction temporaire qu'il voulait réparer.

Noyade

Ottawa, 22—On a appris que Joseph Constantineau s'est noyé dans le lac Temiscamungue. Le défunt était l'employé de M. E. B. Eddy. Il laisse une veuve et six enfants.

Echos & Nouvelles

Procession

La procession du St-Sacrement aura lieu, dimanche, le 8 juin.

Personnel

Les révérends M. Leclerc, G. V., curé d'Hébertville, et M. Vallée, curé de St-Jérôme, étaient en cette ville, hier.

—M. T. E. Normand, des Trois-Rivières, est au St-Louis. M. Normand annonce qu'il sera le candidat conservateur aux Trois-Rivières, en opposition à l'honorable M. Turcotte.

Visite à l'église de St-Sauveur

Mgr Duhamel, Mgr Laflèche, Mgr Clout et Mgr Gravel, accompagnés de plusieurs autres membres du clergé ont visité mardi l'église de St-Sauveur. Ils ont beaucoup admiré les peintures que cette église contient et ils ont fait de justes éloges du talent et du goût de M. Huot, peintre canadien qui a fait les tableaux dont nous parlons.

Pèlerinage

Dimanche prochain à 5 heures 30 les Congréganistes de la Haute-Ville feront leur pèlerinage annuel à l'église de la Basse-Ville, et lundi matin à la même heure et à la même église aura lieu le pèlerinage annuel des enfants de Marie de la Haute-Ville.

Première communion

La cérémonie de la première communion a eu lieu hier matin à la basilique. Les enfants qui y ont participé étaient au nombre de quatre-vingt-huit, dont quarante-quatre garçons et quarante-quatre filles.

La messe a été chantée à 7 heures par l'abbé Têtu et M. le curé Faguy a prêché le sermon de circonstance.

Immédiatement après la messe, Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté du révérend M. G. Têtu, a confirmé 52 jeunes filles et 55 jeunes garçons. Le révérend M. Faguy agissait comme parrain et madame P. J. Jolicoeur comme marraine des nouveaux confirmés. La partie musicale de la messe avait été confiée aux élèves de l'académie qui s'en sont très bien acquittés.

Hier soir, à cinq heures, le révérend M. Faguy a chanté un salut solennel à l'occasion de la première communion et le révérend M. G. Têtu a fait le sermon. Tous ces enfants seront reçus du scapulaire dimanche prochain à 3 heures.

Victimes de l'incendie de l'Asile de la Longue-Pointe

La liste des victimes contient les noms des personnes qui ne sont

Nous avons l'honneur d'annoncer à Mess. les curés et aux communautés religieuses que nos dernières importations d'Europe pour l'article "Chasubles, robes, pièces détachées, soierie, dorures, applications de tout genre, etc., etc., applications de tout genre, etc., etc., nous permettront à l'avenir de leur donner entière satisfaction.

Une visite est sollicitée.
Librairie Montmorency Laval.
PRUNEAU ET KIROUAK,
28, rue de la Fabrique.

Québec, 26 avril 1890.—6m

Tapiserie, peintures, etc

La maison Gauthier et Frère, peintres décorateurs et vitriers, No 290 rue St-Joseph, St-Roch, marche rapidement dans la voie du progrès, et nous en avons la preuve dans les grandes améliorations que cet établissement a subies depuis l'année dernière. Voyant que l'espace ne suffisait plus à leur assortiment, MM. Gauthier ont ajouté une allonge à leur magasin, qui est aujourd'hui deux fois plus vaste qu'auparavant. Aussi, il faut voir quelle quantité et quelle variété de quelle variété de tapisseries ils ont en mains. Cette maison vend à des prix extrêmement réduits et ne redoute nullement la concurrence, car elle importe directement des tapisseries des plus grandes manufactures des Etats-Unis et fait ses affaires au comptant, de sorte qu'elle est en état d'écouler ses marchandises à meilleur marché que partout ailleurs. C'est sans contredit le magasin le mieux assorti de tapisserie de toute la ville; il y a là des patrons dans tous les prix et pour les plus somptueuses demeures comme les plus modestes.

Cette maison possède aussi un assortiment considérable de glaces de miroir, de tapisseries de plafond, avec tous les ornements nécessaires, de peintures, d'huiles, de vernis, etc.

MM. Gauthier sont agents de la célèbre maison Morgenthauf, Boivin & Cie, de Montréal, pour la vente des grandes vitres (Plate Glass) et des miroirs; ils sont aussi agents pour la compagnie l'assurance de la Gasse de grandes vitres, et c'est certainement là qu'il est le plus avantageux de s'assurer, puisqu'ils sont toujours prêts à remplacer les vitres cassées immédiatement après l'accident.

Un homme de grande expérience est constamment attaché à la maison Gauthier pour la dorure mate et brunie et pour l'encadrement avec moulure dorée.

LA CAISSE D'ECONOMIE

DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC

Et après le deux juin prochain "LA CAISSE D'ECONOMIE" paiera à son Bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de "LA CAISSE D'ECONOMIE", Haute-Ville, LUNDI, le SEIZE JUNE prochain, à sept heures et demie P. M.

Par ordre,
L. C. MARCOUX,
Secr.-Trés.

Québec, 30 avril 1890.—6 s.

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 23 mai 1890.

Farine—Sup. extra, baril, 196.	4 95	5 25
Extra.....	4 75	5 00
Porte pour boulangers.....	5 70	5 85
Extra du printemps.....	4 50	4 65
Superfine No 2.....	4 25	4 50
Fin.....	3 85	4 10
Farines en poches, de 100 livres.....	2 25	2 75
Patente amer, qrs.....	6 00	6 35
Blé de Manitoba.....	1 30	1 40
d'Inde.....	0 57	0 60
" " Blanc.....	0 00	0 00
Blé de semence d'Ontario.....	1 30	1 35
Pois.....	1 00	1 00
Avoine.....	0 48	0 50
Orge.....	0 65	0 70

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 23 mai 1890.

Beurre frais par livre.....	\$ 9 14	0 18
Beurre salé par livre.....	0 10	0 18
Atates par minot.....	0 10	0 00
Knifs par douzaine.....	0 14	0 18
Sucre d'érable par livre.....	0 7	0 8
Fromage par livre.....	0 12	0 15
Oignons par baril.....	5 00	5 50
Pommes par baril.....	4 50	5 00
Orange, boîte, Floride.....	4 50	5 00
" " Valence, caisse.....	5 50	6 00
" " Jamaïque, Brls.....	5 50	6 00
Citrons par boîte.....	2 50	3 25
Tabac canadien en feuille par lb.....	0 13	0 18

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 23 mai 1890.

Bœuf—tère qualité, par 100 liv.	\$ 8 00	9 50
2ème.....	7 00	8 00
3ème.....	5 50	7 00
Bœuf par livre.....	0 08	0 12
Mouton par livre.....	0 08	0 10
" du printemps, chaque.....	2 00	5 00

Lards, Jambons, etc.

Québec, 23 mai 1890.

Porc frais, par 100 livres.....	8 00	8 00
" " par livre.....	0 11	0 12
Selé, par livre.....	0 10	0 11
" par baril.....	17 00	18 00
Jambons frais, par livre.....	0 23	0 10
" fumés par livre.....	0 11	0 12

Poissons.

Québec, 23 mai 1890.

Poissons—Séchés le quintal.....	\$ 5 03	5 50
Morue verte le baril.....	5 00	5 50
Saumon No 1, la livre.....	0 14	0 16
Marénil du Labrador.....	4 50	5 00
par baril.....	4 50	5 00
Truite partiquant.....	8 00	9 00
Morue n. 1, grd brls.....	5 50	6 00

Marché au Cuir

Québec, 23 mai 1890.

Cuir espagnol à semelle, n. 1, par livre.....	\$0 23	0 24
Do " " no 2.....	0 21	0 22
Cuir à semelle dit Slaughter n. 1.....	0 25	0 26
Cuir à harnais.....	0 27	0 30
Waxed Upper.....	0 35	0 40
Cuir dite Bull et Pohlbad, par pied.....	0 13	0 15
Vache à patte.....	0 15	0 17
Vache émailée.....	0 15	0 17
Peaux de veau.....	0 50	0 60
" légers.....	0 60	0 70
Cuir fendus, petits.....	0 24	0 20
Do " grands.....	0 26	0 05

Dernière Edition

NOUS DEFIONS M. PACAUD DE DIRE A QUI IL A DONNE LES \$10,000

CONFONDU PAR LES DATES

M. Pacaud prétend que c'est pour pacifier l'opposition que les \$10,000 ont été employés.

Pacifier l'opposition, c'est-à-dire l'empêcher de s'opposer à l'adoption de l'item des \$150,000 contenu au budget de 1890-91.

Or le budget de 1890-91 a été soumis à la chambre d'assemblée le 4 février dernier. A la séance de ce jour, M. Shehyn, a lu le message suivant :

A. R. ANGERS,

Le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, transmet à l'assemblée législative le budget des dépenses pour l'exercice finissant le 30 juin 1891, et conformément aux dispositions de la section 54 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il recommande ce budget à la considération de la chambre. (Document de la session No 1.)

Hôtel du Gouvernement, Québec, 3 février 1890.

On trouvera cette entrée à la page 200 des Procès-Verbaux de l'Assemblée Législative, en date du 4 février 1890.

Donc, avant cette date le budget n'était pas soumis aux députés.

Or, c'est le 30 janvier que M. Pacaud a envoyé à M. Lemieux la dépêche suivante :

Québec, 30 janvier 1889.

A. Lemieux,

aux soins de J. P. Whelan, entrepreneur.

Si G. ne me télégraphie pas demain que vous avez consenti, l'item sera complètement retranché.

ERNEST PACAUD.

Comment ! l'item des \$15,000 retranché du budget le 30 janvier ! Mais le budget n'était pas encore soumis à la chambre à cette date et ne devait l'être que le 4 février !

Par qui donc le fameux item pouvait-il être retranché à cette date du 30 janvier ? Par le gouvernement, et par le gouvernement seul.

Et qu'est-il arrivé ?

M. Pacaud avait télégraphié le 30 janvier que l'item serait retranché si G. ne lui télégraphiait pas que Whelan avait consenti.

Or, le 31 janvier, G. télégraphiait à M. Pacaud ce qui suit :

Ernest Pacaud,

Québec.

P. a consenti à laisser en dépôt le montant mentionné par moi, pour y rester jusqu'à ce que le client de B. ait établi sa réclamation.

C. A. G.

P. avait consenti !!

Conséquence : le 4 février le budget de 1890-91 était soumis à la chambre par le ministère et l'item des \$150,000 de M. Whelan s'y était glorieusement.

Il n'avait pas été retranché !!

Est-ce le ministère ou l'opposition qui avait quelque chose à faire avec les items du budget avant que le budget ne fût soumis aux chambres ? Répondez, M. Pacaud.

DEPECES CABALISTIQUES

Dans la dernière entrevue de M. Whelan avec le reporter de la Gazette, il y a un passage qui peut intriguer le public. C'est celui-ci :

M. Pacaud monta et M. Whelan lui paya l'argent, tel que déclaré et admis par M. Pacaud, qui fut si transporté de plaisir qu'il adressa immédiatement à M. Mercier, la courte mais expressive dépêche suivante.

" O. K. "

Le premier ministre doit avoir aussi éprouvé une satisfaction intime, car il a épanché ses sentiments dans une autre dépêche adressée à M. Pacaud et conçue aussi comme suit :

" O. K. "

Que signifient ces O. K. se demanderont quelques-uns de nos lecteurs ? O. K., en langage télégraphique et commercial signifie : all right.

M. Pacaud, d'après M. Whelan, télégraphiait à M. Mercier : all right, et M. Mercier répondait de Québec : all right.

Voilà ce que signifie le passage de la conversation de M. Whelan.

Succession

Il est rumeur que le colonel Denison, magistrat de la police de Toronto, s'attend à succéder au général Middleton comme commandant des forces militaires du Canada. On dit que c'est la raison du séjour prolongé du colonel Denison en Angleterre. On se rappelle

qu'il y a quelques années le colonel Denison gagna le prix offert à tous les concurrents par le gouvernement russe pour le meilleur traité sur les manœuvres de la cavalerie.

Personnel

—M. I. N. Belieu est retenu au lit par la maladie.

—M. L. Ed. Couture est parti pour Montréal, pour affaires commerciales.

Un alligator

On pouvait voir, hier matin, à l'Hôtel St-Louis, un petit alligator d'une dizaine de pouces de longueur environ. Il a été capturé en Floride par M. Fletcher actuellement en ville, et sera transporté à Londres prochainement.

Election

M. A. Gaboury a été élu ce matin président de la banque Nationale, et M. F. Kirouak, vice-président. Nos félicitations. Les autres directeurs élus hier, sont MM. L. Blouin, Th. Ledroit, E. W. Méthot, A. Poincheud et l'honorable I. Thibaudau.

Décoration

Les décorations et titres honorifiques à l'occasion de la fête de la Reine, comprennent cette année le titre de baronnet accordé à M. le juge Johnston, de la province de Québec et au juge Pénit, de Terrebonne.

Pour les écoles

Les commissaires des écoles catholiques demandent cette année \$19,000 à la corporation au lieu de \$10,000 l'année dernière. Le comité des finances a siégé hier soir et c'est à peu près l'item le plus sérieux que l'on ait considéré.

Convention des conducteurs

M. Eugène McKenna, de Lévis, conducteur du chemin de fer Intercolonial, est en ce moment à Rochester, où il a été délégué pour assister à la convention des conducteurs qui a lieu en cette ville.

Achat de livres

Les directeurs de l'Institut Canadien ont récemment donné à un libraire de Paris une commande pour une centaine d'ouvrages littéraires et philosophiques. Ces livres formeront un appoint important à la bibliothèque d'une institution dont Québec est à juste titre fier.

Maritime

Un nouveau yacht, construit à St-Laurent, Ile d'Orléans, et destiné à mettre les pilotes à bord des steamers à la Pointe aux Pères, est parti pour ce dernier endroit. MM. McWilliams et Rouleau en sont les propriétaires.

Une école

Les citoyens de St-Jean Deschailons font des démarches pour fonder une école qui serait placée sous la direction des frères du Sacré-Cœur.

Conseil d'agriculture

Il y aura une assemblée du Conseil d'Agriculture, mercredi, 28 mai, à 10 heures a. m., à Québec, au No 119, salle du Conseil de l'Instruction Publique, dans les bâtisses du Parlement.

Dangereux

On ne circule qu'avec crainte dans un certain endroit de la rue Drolet, quartier Montcalm. Il y a là, en effet, un pan de maison,—dernier vestige du grand incendie du 7 mai 1881,—qui menace souvent de s'écrouler sur la tête des passants. De plus, il se détache à chaque instant des morceaux de plâtre, de mortier et même des pierres qui pourraient à un moment donné causer des accidents.

Les résidents de la rue Drolet sont unanimes à demander aux autorités municipales de voir à cela afin d'éviter de graves conséquences.

Chambre des notaires

La chambre des notaires a élu hier M. L. E. G. Gauthier, du district de Trois-Rivières comme président en remplacement de l'hon. M. Gagnon nommé chérif. Le notaire Bérubé de Ste-Anne a été nommé membre à la place de M. Gagnon, et le notaire Gauthier à la place du notaire Forget, décédé, comme représentant du district de Terrebonne.

Les examens des candidats à la pratique et à l'étude doivent se terminer aujourd'hui. Les examinateurs ont fini hier soir la correction des épreuves par écrit et l'examen oral commencera ce matin.

Un jugement prononcé en Cour Supérieure et confirmé en appel ayant déclaré le notaire Tremblay, des Eboulements, coupable de faux, la chambre des notaires s'est occupée de l'affaire et a décidé d'enlever au coupable sa licence. Une motion à cet effet a été proposée hier.

L'affaire viendra maintenant devant la commission chargée de s'enquérir des délits dont on a à se plaindre devant la chambre des notaires.

Le duc et la duchesse de Connaught

Vancouver, C. A., 22.—Une pluie torrentielle a trempé jusqu'aux os les citoyens de cette ville qui ont assisté à la réception du duc et de la duchesse de Connaught qui sont arrivés de Victoria par le steamer Abyssinia, du C. P. R. A 11 a. m. le parti vire-royal fut reçu par le maire Oppenham et les membres du conseil de ville formant le comité de réception.

L'adresse qui a été présentée exprime le plaisir des citoyens de cette ville. Dans sa réponse le duc de Connaught a remercié les citoyens de leur réception et a dit qu'il se trouvait heureux de se trouver encore une fois sur le sol du Canada. Il a dit qu'il était étonné des progrès faits par une ville aussi jeune encore que Vancouver.

L'adresse qui a été présentée exprime le plaisir des citoyens de cette ville. Dans sa réponse le duc de Connaught a remercié les citoyens de leur réception et a dit qu'il se trouvait heureux de se trouver encore une fois sur le sol du Canada. Il a dit qu'il était étonné des progrès faits par une ville aussi jeune encore que Vancouver.

L'adresse qui a été présentée exprime le plaisir des citoyens de cette ville. Dans sa réponse le duc de Connaught a remercié les citoyens de leur réception et a dit qu'il se trouvait heureux de se trouver encore une fois sur le sol du Canada. Il a dit qu'il était étonné des progrès faits par une ville aussi jeune encore que Vancouver.

Ordre des Forestiers catholiques

cour St-Louis No 156

Dimanche le 18 courant, a eu lieu au village de Kamouraska l'installation de la nouvelle Cour par M. W. P. Brown

accompagné de M. Duperré, tous deux de la cour Montcalm de la Rivière du Loup. Le révérend M. P. E. Baudet, présent, a été nommé chapelain de la cour.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers.

Chef Ranger, W. R. Grépaud ; Vice-chef Ranger, Auguste Hébert ; Médecin de la cour, Dr Jules Paradis ; Sec-archiviste, C. T. Dugal ; Sec-financier, I. O. Bélanger ; Trésorier, Thomas Ward ; Syndics, Napoléon Rivard, Rami François, Arthur Thiboutot, Conducteurs David St-Pierre ; Alphonse Bard, Sentinelle, Arthur Roy, Joseph Poivre ; Représentant à la session annuelle C. G. E. Taché ; Remplaçant à la session annuelle P. A. Moreau.

Chambre des notaires

ADMIS A LA PRATIQUE

Les messieurs suivants ont été admis à la profession du notariat, après avoir subi un examen des plus sérieux :

Jos. Thos. Touzin, de St Germain de Grantham, district d'Arthabaska ; Pierre-Chrysologue Labasse, de Ste-Elisabeth, François-George Grépaud et Louis Joseph Philippe Lamarche, de

LA COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC.

Ancienne maison Methot fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et

Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES

ET DES

Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES :

CLOUTERIE VENTADOUR

FABRIQUE DE MOULANGES

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAIL-

LERIE ET DE CHARRONNAGE

BUREAUX ET MAISON DE VENTE

Stock universel et complet.

Marchandises de qualité supérieure.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC :

Téléphone : 48.

Québec, 30 avril 1889.—tan.

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONTARIO.

Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés ; les prix remportés aux expositions universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit : " Je les ai trouvés très purs et des meilleurs qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique "

LE RÉVÉREND P. J. EDOUARD PAGÉ, professeur de Chimie, Université Laval, Québec, dit : " J'ai analysé la Bière " INDIA PALE ALE " fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, Ont., embouteillée par M. N. MONTREUIL, QUÉBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces BIÈRES ET PORTERS DE JOHN LABATT, LONDON, ONT., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé. "

Faites usage de la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas d'autre en substitution

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT A QUÉBEC,

179, RUE SAINT PAUL, QUÉBEC.

Québec, 5 avril 1890.—tan.

Importation spéciale du Printemps

Chasublerie, Bronzes, et autres Ornaments d'Eglises !

SPECIALITE.

Chasubles en soie avec sujets brodés en soie..... \$ 9.00

" velours et sujet brodé..... 14.00

Chape noire, laine..... 12.50

GROUPE DU ROSAIRE !

LES ATELIERS DE STATUES sont les plus grands et les plus perfectionnés en Amérique.

BOUQUETS D'AUTELS

Un assortiment complet de bouquets à prix réduits et vases donnée

St-Henri de Mascouche, district de Joliette.

Ludger-Urgel Chaussée, de Longueuil, (ci-devant

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DEPART DE QUÉBEC

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

DEPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train local tous les jours pour Saint-Raymond y arrivant à 6.30 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part tous les jours, à 6.25 A. M., de Saint-Raymond arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

1.55 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.25 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et St-Flavie..... 8.00
Pour Halifax et St-Jean..... 14.30
Pour la Riv. du Loup..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup..... 5.30
De Halifax et St-Jean..... 13.10
De la Rivière du Loup et St-Flavie..... 14.15

Ces trains circulent sur l'heure du *Eastern Standard Time*.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitte Lévis à 1.35 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.15 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.

Mixte—quitte Lévis 2.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.

Passagers : Quitte Lévis à 8.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 4.00 a. m., et à New-York à 10.00 p. m.

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

Départ de Hédelville pour Sainte-Anne, à 7.30 A. M. et 6.30 P. M.

Quitte Sainte-Anne à 6.00 A. M., 12.00 et 4.00 P. M.

Le train du dimanche part de Hédelville à 7.45 A. M., 1.30 P. M. et 6.00 P. M.

Quitte Sainte-Anne à 6.00 A. M., 12.00 et 4 P. M.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les deux heures à 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS.

INTERCOLONIAL

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.30 Malle pour la Rivière du Loup.	6.30 Train mixte de la Riv. du Loup.
9.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	1.15 Malle de Halifax.
5.30 Accommodation pour la Rivière du Loup.	2.30 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

A. M.	A. M.
1.00 Express pour Sherbrooke	7.00 Express de nuit
1.30 Train Mixte pour St-Joseph	10.45 Train mixte de St-Joseph.
8.00 Express de nuit pour Sherbrooke	3.00 Express de Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC

QUÉBEC

A. M.	A. M.
9.30 Train mixte pour Richmond.	6.30 Malle de l'Ouest
1.30 Train Mixte pour l'Ouest.	P. M.
8.00 Malle pour l'Ouest.	2.00 Express de l'Ouest

STATUAIRE.

Coin de Rues

Clair Fontaine et Burton,

QUARTIER MONTCALE

W. BAKER & CO'S

Breakfast Cocoa

Pas de Chimiques

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

Québec, janvier 1890—jan

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec au prix modique de

30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Racontée dans un style sobre et facile, le voyage de M. l'abbé Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles; son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Éditeur.

Les Pianos Williams

CETTE maison est établie depuis 50 ANS, elle fabrique plus de pianos, et elle en a plus en usage que toutes les autres compagnies canadiennes réunies. Des centaines sont en usage depuis vingt ans et sont encore bons. Ces pianos ont obtenu le patronage des classes les plus élevées ainsi que celui des FAMILLES ROYALES; ils sont reconnus comme étant les meilleurs pianos à la portée de toutes les bourses en Amérique; ils sont aussi en usage dans les principaux convents et dans les grandes maisons d'éducation de la Puisseance.

Plus de 7,000 sont en usages dans les villes de Montréal et Québec.

SEUL AGENCE autorisée à Québec.

BERNARD & ALLIAIRE, Éditeurs de musique

77 et 79, Rue St-Jean à Québec

Québec, 6, 30 janvier 1889

CADRES, MIROIRS, DORURE

Le soussigné désire annoncer qu'il tient toujours le meilleur assortiment de moulures, cadres, moulures dorées, moulures bronzées, moulures de chêne, glaces de cheminée, glaces de bureau, glaces encastrées, gravures de toutes sortes, médaillons en bois et en cuivre.

Le soussigné entreprend aussi tout ouvrage en dorure, dorure de tableaux, dorure d'églises, ouvrage garanti, or de première qualité.

Commandes sollicitées.

A. BELANGER, 177, rue St-Jean.

Québec, 1er mai 1890—15 jrs

A VENDRE

PRIX REDUITS

LIVRES D'UNE GRANDE VALEUR POUR LE CLERGE, quelques ouvrages RARES pour les collectionneurs et quelques files complètes de journaux.

1. GORRES—La mystique divine, naturelle et diabolique. 5 vol. in-octavo, reliés..... 3.00

2. THOMASSIN—Discipline de l'Eglise, 7 vols in-quarto, reliés..... 10.00

3. R. P. CORN. A. LAPIDE—Supplémentum in scripturam sacram, *librum 700*, in-quarto, rel..... 2.50

4. ST-HS D'AUQUIN—La chaîne d'or, 8 vols, reliés..... 10.00

5. ————Somme contre les gentils, 3 vol. rel..... 10.00

6. L'ABBE GROSSE—Cours de religion 6 vol. brochés, in-octavo..... 6.00

7. GURY—Causus conscientie, 2 vol. rel..... 1.50

8. FRANZ, HETTINGER—Apologie du Christianisme, 5 vol. in-quarto, rel..... 5.00

9. Perpétuité de la Foi, 4 vols in-quarto..... 3.00

10. C. MARTIN—Répertoire de la doctrine chrétienne, 2 vol. reliés..... 3.00

11. NOEL—Explication du catéchisme de Rodez, 6 vol. in-douze, reliés..... 4.00

12. L'abbé A. C. PELLETIER—Traité de la puissance ecclésiastique, 6 vol. 2 vol. reliés..... 2.00

13. BOUVIER—Institutiones theologiae, 6 vol. reliés..... 2.50

Quelques ouvrages rares

1. Le Fantôme de 1857, Nos 1 à 29 inclusivement, complet..... 5.00

2. Situation du Monde actuel, 1865, l'origine du mal..... 1.00

3. Causeries agricoles, Ed. Barnard..... 1.00

4. Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, par un ancien curé (l'abbé T. Maguire)..... 2.00

5. Maison rustique du XIXe siècle, 4 vol. reliés..... 5.00

A vendre aussi :

La file complète de *L'Etendard*, 7 années... \$39.00

La file complète de *La Vérité*, 8 années... 16.00

La file complète de *La Justice*, 4 années... 20.00

S'adresser à M. N. LACASSE, ou au "COURRIER DU CANADA."

Québec, 8 mars 1890—8

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse

CHERS MESSEIGNEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce que me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque disposition de faire usage de l'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE, Maître-maçon, 32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & Co, En face du Palais Cardinal, Québec, 2 juillet 1888.



Sous Contrat avec le Gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le Transport des Mallets

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur la Clyde.

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Vaisseaux Tonnage Commandants

PARISIAN.....	5350	La Smith, R N R
SARDINIAN.....	4370	Capt J Ritchie
SARMATIAN.....	3947	" W Richardson
POLYNESIAN.....	3943	" H Wylie
CIRCASSIAN.....	3721	Li R Barrett R N R
NOVA SCOTIAN.....	3505	Capt H R Hughes
PERUVIAN.....	3949	" J G Stephen
CASPIAN.....	2728	" A McDougall
POMERANIAN.....	4364	" W Dalziel
CARTAGINIAN.....	4214	" A Macnicol
BUENOS AYREAN.....	4005	" J Scott
ASSYRIAN.....	3970	" J Bently
SIBERIAN.....	3904	" R P Moore
GRECIAN.....	3013	" C E LeGallais
NORWEGIAN.....	3523	" R Caruthers
CORSEAN.....	3488	" C J Moniz
SCANDINAVIAN.....	3068	" John Park
HIERNIAN.....	2007	" John Brown
CANADIAN.....	2906	" John Kerr
PRUSSIAN.....	3030	" J. Anlbury
NESTORIAN.....	2680	" J. France
AUSTRIAN.....	2458	" Dunlop
MANITOBIAN.....	2975	"
PHENICIAN.....	2425	"
WALDENSIAN.....	2250	" D J James
LUCERNE.....	1925	" Nunan
ACADIAN.....	931	" F. McGrath
NEWFOUNDLAND.....	919	" J. Mylius
ROSIAN.....	3500	" D McKillop
MONTE-VIDEAN.....	3500	" W S Main

Service de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
17 avril	18 avril	SARDINIAN.....	8 mai
24 "	25 "	POLYNESIAN.....	15 "
1 mai	2 mai	PARISIAN.....	22 "
8 "	9 "	NOVASCOTIAN.....	29 "
15 "	16 "	CIRCASSIAN.....	5 juin
22 "	23 "	SARDINIAN.....	12 "
29 "	30 "	POLYNESIAN.....	19 "
5 juin	6 juin	PARISIAN.....	26 "

Prix du passage de Québec :

Cabine..... \$60 \$70 et \$90 (selon le confort)

Intermédiaire..... \$25

Entrepont..... \$20

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Steamers	De Montréal à Glasgow le ou vers le
17 avril	HIERNIAN.....	3 Mai
24 "	SARMATIAN.....	10 "
1 mai	CANADIAN.....	17 "
8 "	SIBERIAN.....	24 "
15 "	BUENOS AYREAN.....	31 "
22 "	POMERANIAN.....	7 juin
29 "	NORWEGIAN.....	14 "

Service de Londres, Québec et Montréal.

De Glasgow	Steamers	De Montréal à Londres le ou vers le
17 avril	GRECIAN.....	8 mai
15 "	BRAZILIAN.....	22 "
22 "	GRECIAN.....	5 juin
12 juin	BRAZILIAN.....	19 "
26 "	ASSYRIAN.....	3 juillet

* Ces steamers ne transportent pas de passagers pour Liverpool.

Des billets de retour bons pour 12 mois sont mis à prix réduits.

Les lits doivent être payés d'avance

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque steamer.

Un vapeur avec les passagers pour les steamers de la malle pour Liverpool, quittera le quai du Grand Tronc, Pointe-Lévis, à huit heures, et le quai Napoléon, Québec, à neuf heures précises, chaque matin du départ.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du Continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, PAE & Co, Agents

Québec, 14 mai 1890

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889-Arrangements d'hiver-1890

Le et après LUNDI, le 18 NOVEMBRE 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et St-Flavie..... 8.00

Pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30

Pour la Rivière du Loup..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup..... 5.30

De Halifax et St-Jean..... 13.10

De la Rivière du Loup et St-Flavie..... 14.15

Le char d'acier attaché au train Express quittant Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le *Eastern Standard Time*.

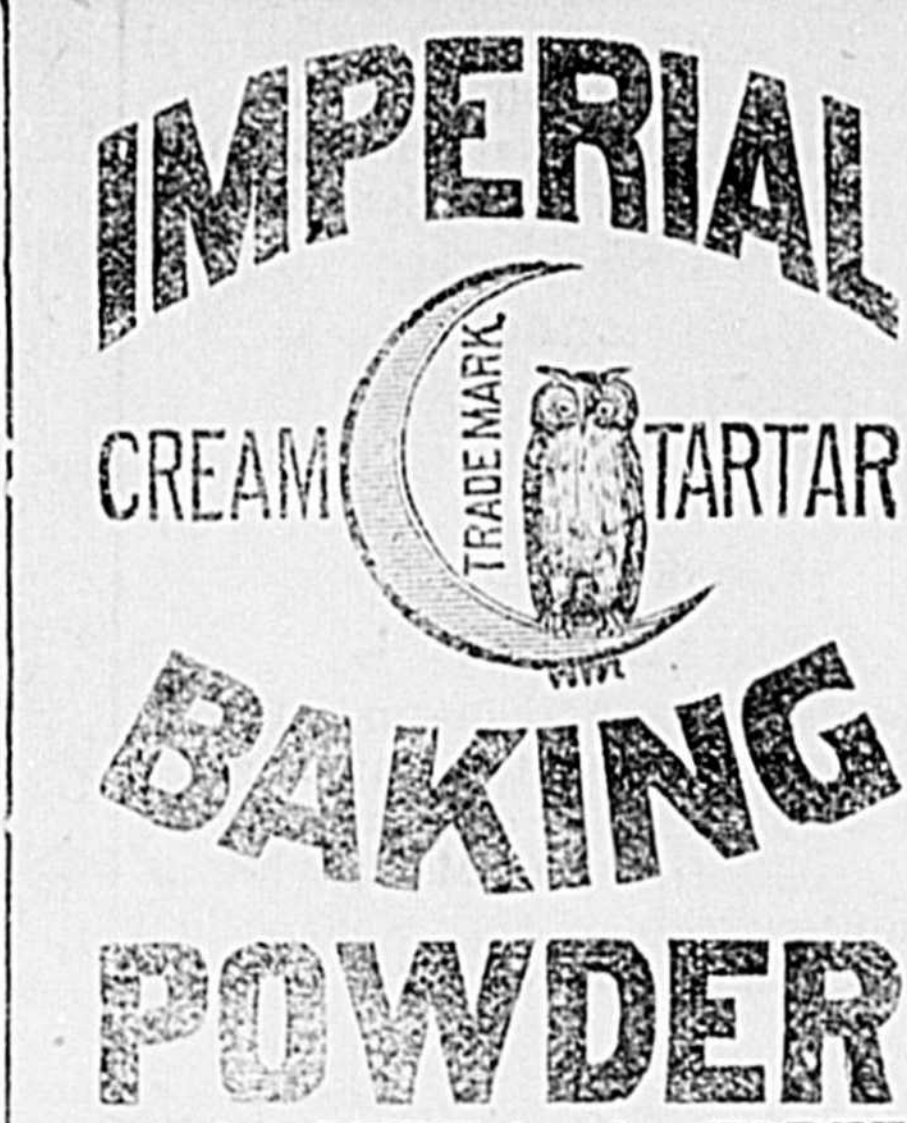
On se procurera des billets et des informations sur la route, les taux du fret et les passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 nov 1889.

Québec, 10 mars 90 nov 89—jan 1028



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

NE CONTIENANT AUCUN ALUM, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

TORONTO, Ont., CHICAGO, ILLS.

FABRICANT DE LA "Celebrated Royal Yeast Cakes."

VIN et SIROP DE DUSART.

Au LACTO-PHOSPHATE de CHAUX.

Le Lacto-Phosphate de Chaux contenu dans le SIROP et le VIN DE DUSART est le plus puissant des reconstituants.

Il raffermi et redresse les os ossements rachitiques, rend la vigueur et l'activité aux Adolescents mous et lymphatiques, et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide.

Les Femmes Enclavées, qui prennent le VIN ou le SIROP DE DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements, et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.

Le Lacto-Phosphate de Chaux enrichi le lait des Nourrices et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la Dentition se fait sans fatigue et convulsions.